

DELIBERATION DU BUREAU

N°2019-07/29B

**Objet : MISE EN CONFORMITE ET REAMENAGEMENT DE L'ESPACE AQUASUD :
AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE.**

L'an deux mille dix-neuf, le 03 juillet, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	12	Vote	Pour :	9
En exercice :	12		Contre :	0
Présents :	9		Abstention :	0

Présents : Marcel AMOUROUX, Jeannine BLANC-MARY, Thierry DEL POSO, Jacques FIGUERAS, Adel M'ZOURI, Jean-André MAGDALOU, Pierre ROGE, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés : Frédéric BERLIAT, Georges BRETONES, Louis SALA.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT

Date de convocation : 26 juin 2019

Le Président expose à l'assemblée,

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes a décidé de procéder à une mise en conformité et à un réaménagement de l'espace Aquasud à Saint-Cyprien, avec un renforcement des charpentes bois, le remplacement des projecteurs des bassins, une réfection des faux plafonds, et une réfection de la production d'eau chaude sanitaire.

Les travaux comprendront notamment :

LOT 1 : RENFORCEMENT CHARPENTE BOIS

LOT 2 : REMPLACEMENT DES PROJECTEURS DES BASSINS

- Dépose et évacuation des 54 projecteurs existants
- Fourniture et pose de nouveaux projecteurs led suivant étude d'éclairiment
 - o Essais et réglages

LOT 3 : REFECTION DES FAUX PLAFONDS

- Démolition faux plafond de 520 m²
 - o Dépose sans réemploi de faux plafonds
 - o Chargement et évacuation des gravats à la décharge publique
- Réfection faux plafond
 - o Fourniture et pose de faux plafond en dalle 600x600

LOT 4 : REFECTION DE LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

- Dépose de deux ballons de 2 000 litres, des tuyaux cuivre et galva corrodés. Evacuation, mise en place des nouveaux ballons. Raccordement électrique, hydraulique PVC HT et calorifugeage.

L'estimation prévisionnelle des travaux par lot est la suivante :

- Pour le lot 1 renforcement charpente bois 100 000 € HT soit 120 000 € TTC
- Pour le lot 2 remplacement des projecteurs 30 000 € HT soit 36 000 € TTC
- Pour le lot 3 réfection des faux plafonds 30 000 € HT soit 36 000 €s TTC
- Pour le lot 4 réfection de la production d'eau chaude sanitaire 18 000 € HT soit 21 600 € TTC

La dévolution de ces prestations est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Les prestations sont réparties en 04 lots, Renforcement charpente bois, Remplacement des projecteurs des bassins, Réfection des faux plafonds, Réfection de la production d'eau chaude pour un montant estimatif de 178 000 €.

Après avoir pris connaissance du rapport du maître d'œuvre fondé sur l'ensemble des critères d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur classe les offres et décide de retenir les propositions suivantes, jugées économiquement les plus avantageuses :

Lot n° 01 : Renforcement charpente bois	FREYSSINET	94 122,51 € H.T.
Lot n° 02 : Remplacement des projecteurs des bassins	CEGELEC	30 900,00 € H.T.
Lot n° 03 : Réfection des faux plafonds	R'SOL	29 890,00 € H.T.
Lot n° 04 : Réfection de la production d'eau chaude	PLOMBIER 66	21 200,00 € H.T.

EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir avec les entreprises ci-dessus, ainsi que toutes pièces utiles à leur exécution ;

↳ **DIT QUE** les crédits relatifs à ces marchés sont inscrits au budget de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20190703-2019-07-29B-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

Pour extrait conforme,
Le Président

